

## Année scolaire 2017-2018

### N.A.P Maternelle 2 Alpes

Activités facultatives pour les enfants  
et gratuites pour les familles

Les temps N.A.P (Nouvelles Activités Périscolaires) sont des activités périscolaires proposées par la collectivité (communauté de communes de l'Oisans) après le temps scolaire.

Des parcours éducatifs autour de la culture, du sport et des arts plastiques sont proposés aux enfants.

Les N.A.P sont facultatifs pour les élèves de maternelle, ils ont lieu :

**LES MARDIS ET VENDREDIS DE 15h 00 à 16 h30**



### Organisation

#### Petites sections

#### Moyennes sections

N.A.P : Mardis et Vendredis de 15h00 à 15h45 ou 16 h30

- ♦ Je peux récupérer mon enfant à 15h00 après le temps scolaire afin d'alléger sa journée en collectivité
- ♦ Je peux inscrire mon enfant aux N.A.P de 15h00 à 15h45 → Atelier Marmottons (Départ 1)
- ♦ Je peux inscrire mon enfant aux N.A.P de 15h00 à 16h30 → Atelier Gribouille la Grenouille (Départ 2)

A chacun son rythme



#### Atelier Marmottons 15h00-15h45

- ♦ Sieste pour les enfants qui ont besoin de continuer à dormir
- ♦ Activ'JEU pour ceux qui sont réveillés (atelier ludique basé sur le JEU)



#### Atelier Gribouille la Grenouille 15h00 -16h30

- ♦ Sieste pour les enfants qui ont besoin de continuer à dormir
- ♦ Activ'JEU 1 : de 15h00 -15h45 pour ceux qui sont réveillés (atelier ludique basé sur le JEU)
- ♦ Activ'JEU 2 : de 15h45 à 16h15
- ♦ Activ'pause de 16h15 à 16h30 (détente récréation)



## Grandes sections

*N.A.P : Mardis et Vendredis de 15h à 16 h30*

- ♦ **Je peux récupérer mon enfant à 15h00 après le temps scolaire afin d'alléger sa journée en collectivité**
- ♦ **Je peux inscrire mon enfant aux N.A.P de 15h00 –16h30 → 2 ateliers N.A.P au choix**

Les enfants de grande section de maternelle seront regroupés pour les N.A.P avec les CP de l'école élémentaire des 2 Alpes.

### ***Pour récupérer mon enfant après le temps scolaire ou de***

**Départ 15h 00 : Entrer dans l'école Maternelle des 2 Alpes ( PS—MS— GS)**

**Départ 15h45 : Entrer dans l'école Maternelle des 2 Alpes ( PS—MS UNIQUEMENT)**

**Départ 16h 30 après le temps de N.A.P : Sortie des enfants de l'école Maternelle**

- ♦ **PS—MS : Par la cour du restaurant scolaire de septembre 2017 aux vacances de d'automne 2017**
- ♦ **GS : Par le portail principal de l'école Maternelle des 2 Alpes**



### ***Pour inscrire mon enfant aux N.A.P***

**1- Prendre contact avec la direction de l'ALSH des 2 Alpes**

**2- Faire l'inscription administrative de mon enfant auprès de l'ALSH des 2 Alpes**

**3- Remplir une fiche d'inscription N.A.P auprès de l'ALSH des 2 Alpes ou via le portail famille de la collectivité**



**Contact : ALSH Le Bonhomme de Neige**  
**19 Rue des Sagnes**  
**Tel : 04 76 79 85 40**  
**Mall : alsh2a@ccoisans.fr**